

SYNOPSIS

Titre : *Finances publiques. La Belgique fédérale dans l'Europe*

Auteur : **Giuseppe PAGANO**, Prof de Finances publiques à l'Université de Mons.

Préface : **Elio Di Rupo**, Ministre-Président de la Région wallonne.

Editeur : Université Ouverte,

Il aborde les thèmes et débats ci-dessous, présentés en 45 questions.

1. Quelle est la part des dépenses publiques dans le PIB des pays développés, et cette part a-t-elle augmenté ou diminué dans le temps ?
2. Que faut-il entendre exactement par “dépenses publiques”; par exemple, que fait-on des parastataux ?
3. Quelle influence les crises exercent-elles sur les dépenses et les budgets publics ?
4. Quelles sont les principales règles constitutionnelles et légales pour l'élaboration des budgets ?
5. Comment établit-on les prévisions des recettes budgets, en particulier pour les impôts ?
6. Comment analyser un budget, et quels enseignements peut-on en tirer sur la “soutenabilité” de la situation budgétaire ?
7. Comment interpréter le “déficit” ?
8. Quelles indications fournissent le solde net, le solde brut, le solde de financement ?
9. Quelle est la relation entre déficit et dette ?
10. Qu'est-ce que “l'effet boule de neige” ? Comment peut-on l'arrêter ?
11. Comment définir la “bonne politique budgétaire” ?
12. Le budget doit-il jouer un rôle économique ?
13. Le budget doit-il toujours être à l'équilibre, ou quels sont les avantages et les inconvénients de l'équilibre permanent ?
14. Peut-on se contenter de l'équilibre des opérations courantes ?
15. Comment relativiser la dette publique ?
16. Comment définir une politique budgétaire soutenable ?
17. Quelle est la limite absolue de l'endettement ?
18. Quelle est la limite raisonnable de l'endettement ?
19. Quel risque la remontée éventuelle des taux d'intérêt fait-elle courir à l'Etat belge ?
20. Comment peut-on dessiner une trajectoire “soutenable” pour le futur des finances publiques belges ?
21. Comment l'Etat belge gère-t-il ses emprunts ?
22. Comment définir et calculer les risques liés à l'endettement ?
23. Quel est le rôle des agences de notation, et quelle est la notation de l'Etat belge ?
24. Faut-il s'attendre à une intensification de l'intervention publiques (et donc à une augmentation des dépenses et recettes publiques) à l'avenir ?
25. Quel sera, dans ce domaine, le rôle du vieillissement de la population, de la lutte contre le réchauffement climatique et d'autres phénomènes sociaux majeurs, en ce compris les crises économiques ?
26. Quelle fiscalité adopter pour faire face au besoins croissants d'intervention publique, par exemple en terme de taxation des opérations financières, des émissions de gaz à effets de serre ou des grandes multinationales ?

27. Quelles ont été les 6 grandes étapes de la construction du fédéralisme en Belgique ?
28. Quels sont les principaux avantages et inconvénients, respectivement, d'une structure étatique centralisée et décentralisée ?
29. Quels sont les 4 enjeux majeurs de toute négociation institutionnelle (qu'on appelle le "carré magique") ?
30. Quelles sont les étapes de la mise en place effective d'une structure nouvelle comme une Région ou une Communauté ?
31. Quelles sont les possibilités pour assurer le financement d'une telle structure nouvelle ?
32. Quelles sont les modifications introduites dans la structure institutionnelle belge par chacune des 6 réformes de l'Etat réalisées entre 1974 et 2014 ?
33. Comment les Régions et les Communautés sont-elles financées ?
34. Quelle est la part de solidarité dans ces mécanismes de financement ?
35. Faut-il s'attendre à un nouvel approfondissement de la structure fédérale de l'Etat belge après les prochaines élections ?
36. Quelles leçons peut-on tirer des 6 réformes précédentes quant aux conditions de succès d'une éventuelle nouvelle réforme ?
37. Quelle est l'origine de la structure "en double strate : Régions & Communautés" que nous connaissons actuellement ?
38. Peut-on simplifier et rendre plus égal le dispositif actuel ? Une structure à 4 Régions est-elle une voie possible ?
39. Quelles sont les dispositions européennes issues du traité de Maastricht en matière de finances publiques ?
40. Les règles européennes ont-elles été efficaces ? Ont-elles, en quelque 30 ans d'application, conduit à une réduction des déficits et de l'endettement publics ?
41. En quoi la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne change-t-elle le contexte budgétaire ?
42. Quelles sont les conditions pour une réduction durable de l'endettement public des Etats ?
43. Faut-il monétiser ou annuler la dette publique ?
44. Quel rôle nouveau l'Union européenne et la Commission pourraient-elles jouer pour contribuer davantage à la réduction généralisée de l'endettement public dans un contexte de besoins croissants d'intervention des Etats ?
45. Comment dessiner une trajectoire réaliste qui correspond à une réduction réelle du niveau d'endettement à l'horizon de deux décennies ?